

Zurich, le 29 novembre 2023

Le boom du concubinage comporte des risques de prévoyance, surtout pour les mères

La nouvelle étude Swiss Life met en lumière les risques de prévoyance liés au travail à temps partiel, au divorce et au concubinage. Elle révèle qu'en Suisse, les parcours professionnels et les modèles familiaux sont en pleine mutation, ce qui entraîne, pour les femmes en particulier, des opportunités, mais aussi de nouveaux défis en matière de prévoyance vieillesse.

- La part des familles vivant en concubinage a fortement augmenté au cours des dix dernières années: aujourd'hui, un couple sur cinq avec des enfants de moins de cinq ans est non marié, contre un sur dix seulement en 2010.
- Avec un taux d'occupation moyen de 58%, les mères vivant en concubinage travaillent certes plus que les mères mariées (45%), mais nettement moins que les pères (environ 90%).
- Les mères non mariées s'exposent donc souvent à d'importants risques en matière de prévoyance en cas de séparation ou de décès du partenaire. Et pourtant, elles ne se penchent guère sur la question.
- En ce qui concerne l'activité lucrative, on observe que les schémas traditionnels sont toujours bien présents: en Suisse, les pères travaillent à un taux d'occupation supérieur d'environ 40 points de pourcentage à celui des mères. Toutefois, si les pères et les mères pouvaient choisir librement, cet écart se réduirait de plus de moitié.
- Seuls 39% des gens se penchent de manière approfondie sur l'impact de leur taux d'occupation sur leur prévoyance vieillesse. Les femmes qui s'en préoccupent présentent en moyenne un taux d'occupation supérieur de 6 points de pourcentage.
- Les couples mariés sous-estiment la probabilité d'un divorce. Seulement un homme sur quatre et une femme sur cinq étudient de près les conséquences éventuelles sur la prévoyance vieillesse.

Les retraitées actuelles perçoivent environ 30% de rente de moins que les retraités. «Ce chiffre est toutefois un écho du passé, car il repose sur des parcours professionnels et des choix de vie

passés. Dans la présente étude, nous nous tournons vers l'avenir et analysons ce que la population actuelle en âge de travailler peut attendre un jour de la prévoyance», déclare Andreas Christen, responsable de l'étude.

L'«écart de taux d'occupation» entre les sexes se réduit, mais ne disparaît pas

Le gender pension gap s'explique principalement par la différence de revenus provenant de l'activité lucrative entre les femmes et les hommes, différence largement due à la réduction du taux d'occupation des mères. Certes, l'écart moyen de taux d'occupation entre hommes et femmes est passé d'environ 40 à 24 points de pourcentage entre 1996 et 2022, et il va probablement encore diminuer; mais il ne disparaîtra pas dans un avenir proche. Ainsi, l'enquête menée dans le cadre de l'étude Swiss Life montre que les jeunes femmes sans enfants qui expriment le souhait d'en avoir un jour s'attendent plus souvent à une réduction de leur taux d'occupation que leurs homologues masculins. «Une telle décision a souvent des effets à long terme: une fois leur taux d'occupation réduit, rares sont les personnes qui retravaillent un jour à temps plein», déclare le responsable de l'étude Andreas Christen. De plus faibles revenus provenant de l'activité lucrative entraînent des rentes plus faibles, en particulier dans la prévoyance professionnelle, mais limitent également les possibilités d'épargne dans le troisième pilier. Selon une enquête de Swiss Life, les femmes cotisent moins souvent que les hommes au pilier 3a (56% contre 65%), principalement en raison de leurs revenus. Et elles investissent, indépendamment du revenu, moins souvent dans des placements tels que des obligations, des actions et/ou des fonds (22% contre 38%).

Les rôles traditionnels continuent d'influer sur la participation au marché du travail

L'étude Swiss Life met également en lumière différentes raisons expliquant les différences entre les sexes en matière de participation au marché du travail. D'un côté, les rôles au sein de la famille semblent clairement définis: en moyenne, les personnes interrogées estiment qu'un taux d'occupation de 50% est idéal pour les mères de jeunes enfants, contre 80% pour les pères. De l'autre, dans l'imaginaire collectif, les différences de taux d'occupation entre hommes et femmes sont inférieures à celles effectivement observées. S'ils avaient le choix, les pères travailleraient à un taux d'occupation moyen inférieur (74%) à leur taux effectif (93%), tandis que les mères travailleraient un peu plus (58% contre 54%). Cela indique que les schémas spécifiques au sexe sur le marché du travail ne sont pas seulement dus à des préférences ou à des rôles sociétaux, mais aussi à des contraintes. L'enquête montre qu'environ un tiers des mères sans activité lucrative ou travaillant à temps partiel citent le manque ou la cherté des places en crèche et des structures d'accueil extrascolaire comme raison au fait qu'elles ne travaillent pas ou pas à temps plein.

Quelles sont les conséquences du taux d'occupation sur la prévoyance vieillesse?

«Tant qu'il subsistera des différences importantes entre les sexes en termes de participation au marché du travail et de revenus, nous observerons, avec plusieurs années de décalage,

des différences également au niveau des rentes à la retraite», constate Nadia Myohl, co-autrice de l'étude. Toutefois, seule une minorité des femmes (37%) et des hommes (41%) interrogés indique avoir étudié de manière approfondie les conséquences du taux d'occupation sur leur prévoyance vieillesse. Les femmes qui le font affichent un taux d'occupation supérieur d'environ six points de pourcentage en moyenne à celles qui ne le font pas. On ne sait toutefois pas si c'est cette réflexion qui conduit effectivement à des taux d'occupation plus élevés ou s'il y a d'autres causes.

Risque de divorce sous-estimé, conséquences financières refoulées

La situation du ménage est également un facteur déterminant du gender pension gap. Ainsi, la différence de rentes entre hommes et femmes est la plus importante parmi les personnes mariées aujourd'hui retraitées, mais ses conséquences financières immédiates y sont généralement moins importantes que dans d'autres constellations. Cela devrait rester le cas à l'avenir, car avec 66%, une majorité des couples mariés de moins de 64 ans interrogés mettent dans une large mesure leurs revenus en commun. Mais n'oublions pas que tout mariage se terminera un jour ou l'autre, que ce soit suite à un divorce ou à un décès. Les personnes interrogées sous-estiment toutefois le risque de divorce pour leur propre couple: en moyenne, elles l'estiment à peu près aussi élevé que leur risque de veuvage avant la retraite. Or, en réalité, le nombre de femmes en âge de travailler qui divorcent est 4,5 fois plus élevé que le nombre de celles qui deviennent veuves. En outre, seuls 26% des hommes mariés et 19% des femmes mariées s'intéressent de près aux conséquences d'un divorce sur leur prévoyance vieillesse, bien qu'un tel événement ait souvent des conséquences financières négatives pour les deux ex-conjoints. En moyenne, les femmes sont plus fortement touchées: chez les personnes actuellement retraitées divorcées, le gender pension gap est d'environ 15%.

Les mères travaillant à temps partiel et vivant en concubinage particulièrement exposés aux risques en matière de prévoyance

De plus en plus de parents ne se marient pas, du moins dans un premier temps. En 2022, environ 20% des couples avec enfants de moins de cinq ans n'étaient pas mariés, contre un peu plus de 10% en 2010. Les mères non mariées, mais vivant en couple et ayant des enfants de moins de 15 ans, travaillent en moyenne à 58%. Elles sont donc un peu plus présentes sur le marché du travail que les mères mariées (45%), mais nettement moins que les pères (env. 90%). La forte augmentation de ce constellations pose de nouveaux défis en termes de prévoyance, car en cas de séparation ou de décès de leur compagnon, les mères vivant en concubinage et travaillant à temps partiel sont moins bien couvertes que celles mariées. Théoriquement, la prévoyance privée et des conventions contractuelles peuvent permettre de réduire ces lacunes. On peut toutefois se demander si cela est suffisamment le cas: «Selon notre enquête, les parents vivant en concubinage ne se penchent eux aussi que rarement de manière approfondie sur les questions de prévoyance les concernant», explique le responsable de l'étude Andreas Christen.

Téléchargez [ici](#) au format PDF l'étude complète «*Amour un jour, finances toujours? Impact des parcours professionnels et des formes de ménage sur le gender pension gap*».

Vous trouverez [ici](#) tous les documents ainsi que des informations supplémentaires.

A propos de la méthodologie

L'étude repose notamment sur une enquête représentative de la population linguistiquement assimilée menée dans toute la Suisse par l'institut d'études de marché ValueQuest pour le compte de Swiss Life en février et mars 2023. 4029 personnes âgées de 25 à 64 ans ont participé à l'enquête en ligne. Les calculs utilisés dans l'étude et basés sur ces données ont été réalisés par les auteurs et autrices de Swiss Life. Les questionnaires ont été en grande partie développés par Swiss Life et complétés par ValueQuest. Les auteurs et autrices de l'étude ont en outre utilisé pour leurs analyses différentes bases de données de l'Office fédéral de la statistique, p. ex. des séries de données individuelles de l'enquête ESPA (enquête suisse sur la population active) de l'OFS.

Informations

Media Relations

Téléphone +41 43 284 77 77
media.relations@swisslife.ch

www.swisslife.ch

Suivez-nous sur LinkedIn et X

[Swiss Life](#) / [@swisslife_ch](#)

Informations complémentaires

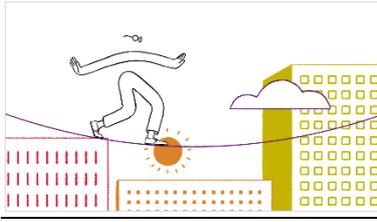
Vous trouverez tous les communiqués de presse à l'adresse swisslife.ch/communiqués

Swiss Life

Le groupe Swiss Life est l'un des leaders européens en termes de solutions complètes en prévoyance globale et en finances. Sur ses marchés clés, la Suisse, la France et l'Allemagne, Swiss Life propose aux particuliers et aux entreprises un conseil personnalisé et complet de même qu'un large choix de produits de sa conception et de produits de ses partenaires via des agents appartenant à son réseau ou des partenaires de distribution tels que des courtiers et des banques.

Les conseillers Swiss Life Select, Tecis, Horbach, Proventus et Chase de Vere choisissent les produits du marché adaptés à leurs clients selon l'approche « Best Select ». Swiss Life Asset Managers propose des solutions de placement et de gestion d'actifs aux investisseurs privés et institutionnels. Swiss Life offre également des solutions de prévoyance en faveur du personnel aux multinationales, et des produits de prévoyance structurés aux particuliers fortunés.

Swiss Life Holding SA, domiciliée à Zurich, trouve son origine dans la Caisse de Rentes Suisse (Schweizerische Rentenanstalt), fondée en 1857. L'action de Swiss Life Holding SA est cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (SLHN). Le groupe Swiss Life détient également diverses filiales. Il emploie environ 10 000 collaborateurs et dispose d'un réseau de distribution d'environ 17 000 conseillers.



[Film d'entreprise de Swiss Life](#)

Cautionary statement regarding forward-looking information

This publication contains specific forward-looking statements, e.g. statements including terms like “believe”, “assume”, “expect” or similar expressions. Such forward-looking statements, by their nature, are subject to known and unknown risks, uncertainties and other important factors. These may result in a substantial divergence between the actual results, developments and expectations of Swiss Life and those explicitly or implicitly described in these forward-looking statements. Given these uncertainties, the reader is reminded that these statements are merely projections and should not be overvalued. Neither Swiss Life nor its Members of the Board of Directors, executive managers, managers, employees or external advisors nor any other person associated with Swiss Life or with any other relationship to the company makes any express or implied representation or warranty as to the correctness or completeness of the information contained in this publication. Swiss Life and the abovementioned persons shall not be liable under any circumstances for any direct or indirect loss resulting from the use of this information. Furthermore, Swiss Life undertakes no obligation to publicly update or change any of these forward-looking statements, or to adjust them to reflect new information, future events, developments or similar.